

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 13 mai.)

| Départs de Saumur pour Nantes. | | Départs de Saumur pour Paris. | |
|--------------------------------|---------------|-------------------------------|---------------|
| 7 heures 10 minut. soir, | Omnibus. | 9 heures 50 minut. mat. | Express. |
| 4 — 35 — — | Express. | 11 — 49 — matin, | Omnibus. |
| 3 — 50 — — | matin, Poste. | 5 — 11 — soir, | Omnibus. |
| 9 — 04 — — | Omnibus. | 9 — 52 — — | Poste. |
| Départ de Saumur pour Angers. | | Départs de Saumur pour Tours. | |
| 1 heure 02 minutes soir, | Omnibus. | 3 heures 02 minut. matin, | Omnib.-Mixte. |
| | | 7 — 52 minut. matin, | Omnibus. |

PRIX DES ABONNEMENTS.

| | |
|------------------------|----------------|
| Un an, Saumur, 18 f. » | Poste, 24 f. » |
| Six mois, — 10 » | — 13 » |
| Trois mois, — 5 25 | — 7 50 |

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On a constaté depuis deux jours la voie de concilia-
tion dans laquelle est entré le gouvernement russe
au sujet des affaires de Pologne.

Une correspondance adressée de Varsovie, le 31
août, à l'agence Havas, nous fournit une preuve
nouvelle du changement qui s'est opéré dans les
instructions reçues par le nouveau gouverneur de
la Pologne.

Il s'agit de l'enterrement d'un jeune employé du
greffe du tribunal d'appel, Czarnicki, victime des
brutalités des soldats, pour être sorti dans la soirée
du 11 avril sans être muni d'une lanterne, ainsi que
le portait une ordonnance de l'ex-gouverneur.

Le jeune Czarnicki a succombé après cinq mois
de souffrances. Plus de 15,000 hommes assistaient
au convoi : quiconque tenait à passer pour un bon
patriote regardait comme un devoir de lui rendre
les derniers honneurs. Parmi les dames, c'était à
qui porterait le cercueil sur lequel on avait déposé
une couronne d'épines, et que précédaient tous les
ordres religieux. La plupart des assistants avaient à
la main des rameaux verts.

Or, au milieu de toute cette foule, on ne voyait
pas un seul soldat; trois agents de police précédaient
le cortège pour écarter la foule. Et pourtant l'ordon-
nance, qui permet aux plus proches parents seuls
d'assister à un convoi, n'a point encore été abrogée.
Le 31 août il y a eu un service solennel à l'église
paroissiale. De là on devait se rendre en cortège au
château pour demander au général Lambert la mise
en liberté des prisonniers politiques. Le gouverneur,
en ayant été informé, invita les rédacteurs de la
Gazeta Polska et de la *Gazeta Warszawska* à dé-
clarer au peuple qu'il ne pouvait rien accorder à la
suite d'une telle démonstration, mais que le sort
des prisonniers de ces dernières semaines l'occu-
pait depuis son arrivée.

La veille, c'est-à-dire le jour des obsèques de
Czarnicki, les masses, réunies au cimetière,
avaient reçu des meneurs l'ordre de paraître à midi
en vue du château le 31; on avait placé aux issues
de l'église deux individus qui leur donnaient contre-

ordre à voix basse. En outre, on improvisa en toute
hâte un placard, et les masses qui arrivaient de dif-
férents côtés au rendez-vous étaient averties de se
retirer. De cette façon on montra de part et d'autre
de la prudence et de la modération.

Nous ne voulons pas donner à ces faits plus d'im-
portance qu'ils n'en comportent, mais nous sommes
heureux de constater ce retour fait de part et d'autre
vers un état de choses qui ouvre la voie aux me-
sures conciliatrices.

Le czar a invité la Pologne à faire connaître ses
vœux. Que les Polonais fassent entendre leurs ré-
clamations en restant dans la légalité. Ils puiseront
une nouvelle force dans cette manière d'agir et les
sympathies de l'Europe ne peuvent manquer de les
suivre sur ce terrain. (Pays.)

Quelques journaux ont parlé d'un projet de gou-
vernement autrichien consistant en une division de
la Hongrie en cinq provinces. Rien n'indique d'une
manière positive que l'Autriche ait eu ce projet. (Idem.)

L'Indépendance belge annonce que la reine Chris-
tine rentre en Espagne et en espère qu'il y a un
rapprochement entre la cour d'Espagne et la cour
de France. Les rapports entre ces deux puissances
n'ont pas cessé un instant d'être excellents. Il n'y a
donc pas lieu à un rapprochement. La rentrée de la
reine Christine n'aurait aucune influence sur les re-
lations des deux pays. (Idem.)

L'Italie annonce qu'il serait question, d'après des
bruits accrédités, d'un mariage qui resserrerait plus
étroitement encore les liens politiques qui unissent
l'Italie avec le Portugal.

On a en effet parlé du mariage de don Pedro V,
roi de Portugal, avec la dernière fille du roi Victor-
Emmanuel, S. A. R. la princesse Marie-Pie, âgée
maintenant de quatorze ans. (Idem.)

Un télégramme de Turin annonce que dans la
nuit du 3 au 4 septembre un débarquement de réac-
tionnaires s'est effectué près de S. Elpidio-sur-Mer,
dans la province d'Ascoli. La troupe et la garde na-

tionale sont accourues pour poursuivre les débar-
qués.

Le général Briguone n'a pas accepté la lieuten-
ance de Sicile. Le bruit court qu'on aurait offert
cette charge au général Pettinengo. — Havas.

ACCIDENT SUR LE CHEMIN DE FER DU NORD DE
LONDRES.

L'enquête sur la catastrophe du chemin de fer de
Brighton n'était pas encore terminée, qu'un acci-
dent du même genre se produisait en Angleterre
sur une autre ligne. Les détails fournis par les jour-
naux anglais ne sont pas assez précis pour qu'on
puisse avoir une idée exacte de l'événement. Voici,
toutefois, des détails que nous fournit une corres-
pondance particulière sur le théâtre de la catastro-
phe et les circonstances dans lesquelles elle s'est
produite :

Le chemin de fer de Hampstead, connu sous le
nom de Hampstead Junction, est un petit chemin
de fer *intra muros* qui sert à joindre le nord de Lon-
dres à la station de Camden Town et permet aux
voyageurs de se rendre aux jardins de Kew, de
Richmond et à Ewickenham sans quitter leurs wa-
gons. Or Kew, Richmond, Ewickenham et Hamp-
stead lui-même, village bâti au milieu des collines
boisées, sont pour Londres ce que Saint-Cloud,
Montmorency, Saint-Germain et Versailles sont
pour Paris. Il en résulte le dimanche et le lundi,
sur la ligne anglaise, une affluence énorme de voya-
geurs, surtout dans la saison où nous sommes.

Lundi dernier 2 septembre, la compagnie, vu
l'affluence du public, organisa pour Kew deux trains
spéciaux, et c'est à l'un d'entre eux qu'est arrivé le
fatal accident dont il est question.

Après avoir traversé dans sa première partie les
maisons et les quartiers de Londres, le chemin de
fer entre dans les campagnes, et après un quart de
mille environ atteint le village de Kentish. Dans ce
parcours, le chemin de fer décrit un arc de cercle
considérable, passe sur un viaduc en briques d'en-
viron 35 pieds de hauteur, et de là se rend à la sta-
tion de Kentish sur un remblai de même hauteur
que précède un pont. Près de la station de Kentish,

FEUILLETON

LES NEVEUX DE JEAN BART

NOUVELLE HISTORIQUE

(Suite.)

Bien avant la fin de la cantate, l'équipage avait trin-
qué avec enthousiasme aux dignes neveux du vieux Jean
Bart.

Or, voici quelle était la chanson dont les matelots ré-
pétaient le refrain à pleine voix (1).

JEAN BART.

A bord, tant qu'on fera le quart
A la belle étoile,
Torchant de la toile,
A bord, tant qu'on fera le quart,
On chantera Jean Bart!

(1) Cette chanson, ainsi que la *Complainte des neveux de
Jean Bart* (2^e partie de cette nouvelle), est du plus grand
effet, dite par une voix simple et mâle, avec un cœur répé-
tant le refrain. Déjà toutes les sommités de la Presse et du
monde parisien ont applaudi, cet hiver, Jean Bart et ses
neveux chez M. de la Landelle lui-même, qui en donne au-
jourd'hui les prémices au *Musée des familles*, en attendant
la publication du *Gaillard d'avant*, *chansons maritimes*,
chants populaires, dont le succès peut se prédire sur ces
remarquables spécimens. (Note de la rédaction du musée
des Familles.)

Toujours calme dans le danger,
Il n'avait pas l'air d'y songer;
Hardi croiseur, pilote sage,
Fin matelot, bon canonier,
Comme pas un manœuvrier,
Il venait à l'abordage,
Maître Jean Bart!

Ne craignant que d'offenser Dieu,
Il ne savait pas de milieu
Entre le devoir et sa route.
Rien à l'envers, tout à l'endroit,
Sans embarder naviguant droit,
D'un cœur franc, coûte que coûte!
Voilà Jean Bart!

Simple corsaire il commença,
Et par ses exploits surpassa
Tous les plus fameux en vaillance.
Des ennemis c'était l'effroi...
Tant on en parla que le roi
Au service de la France
Voulut Jean Bart!

Un jour que monsieur de Forbin
Le taquinait d'un air malin,
Disant un tas de fariboles;
La pipe aux dents sans se fâcher :

« — Je n'ai pas le temps de chercher
Les puces à vos paroles ! »
Répond Jean Bart.

Le petit Cornil Bart, son fils,
Au premier feu des ennemis
Paraît se troubler, il tressaille :
« — Que jusqu'à la fin du combat
On l'amarre au pied du grand mât,
Le front devers la mitraille ! »
A dit Jean Bart.

Tant il gagna de grands combats,
Que le vrai nombre on n'en sait pas,
Faudrait avoir tant de mémoire !
Mais on sait comment il fut pris,
Se risquant seul pour ses débris;
Ça ne gâte pas l'histoire
Du vieux Jean Bart.

Tout le convoi qu'il escortait
Fut sauvé pendant qu'il prêtait
Les flancs à deux vaisseaux de guerre
Ah! s'il n'avait été blessé,
Autrement ça se fût passé.
Les Anglais perdaient l'affaire
Contre Jean Bart.

le chemin de fer a un dépôt de charbon considérable, et chaque jour un train composé de trucks vient apporter du ballast pour la voie que l'on est occupé à construire dans l'intérieur de ce dépôt. Après avoir fait son service, ce train revient vers le pont et, à cet endroit, un système d'aiguilles lui facilite le retour à Bushey, où il charge son ballast.

C'est ainsi que lundi dernier, à sept heures vingt minutes du soir, ce convoi revenait déchargé, lorsque les conducteurs aperçurent un train de voyageurs qui venait derrière lui à grande vitesse; le mécanicien du train de voyageurs éleva aussitôt un feu rouge et siffla; le mécanicien qui conduisait le ballast fit la même chose; tous les deux serrèrent les freins et renversèrent la vapeur, mais il était trop tard. Il ne faisait pas nuit encore et la soirée était très-belle, une foule nombreuse était aux fenêtres de Carlton et se promenait dans la campagne; elle put assister à un effrayant spectacle.

Les deux trains se rencontrèrent; le convoi du ballast se composait de dix-neuf trucks; la moitié environ fut culbutée par le train de voyageurs. Dès que la machine atteignit les trucks, elle les mit en miettes et roula ensuite jusqu'au bas du remblai avec un bruit épouvantable et en faisant deux ou trois bonds sur elle-même. Les premières voitures parcoururent encore quelques mètres sur les rails, mais à la première arche du pont, elles se brisèrent sur les parapets, et quatre autres remplies de voyageurs furent entraînées dans le désastre. Les deux premières tombèrent dans les champs l'une sur l'autre, la suivante vint se jeter sur une de celles brisées par le parapet. Les chaînes qui joignaient le quatrième wagon au train ne s'étant pas brisées, ce dernier, entraîné, resta suspendu sur la pente du remblai, et ayant les roues de devant encore sur la plate-forme.

On accourut de toutes parts au secours des malheureux qui poussaient des cris lamentables. Les deux premières voitures étaient littéralement écrasées sous les autres, et les personnes qu'elle contenaient tués roides. Il est des cadavres dont il est impossible de reconnaître les traits ni même le corps, tant ils ont été mis en pièces.

Le convoi était plein d'enfants qui poussaient des cris déchirants, des mères s'élançaient effarées des voitures et s'enfuyaient dans la campagne en emportant leurs enfants; d'autres restaient comme anéanties sur la pente du déblai, au milieu des blessés auxquels on prodiguait les premiers soins. Le mécanicien était étendu à côté de sa machine, qui répandait encore sa vapeur avec bruit.

Les médecins du bourg et la police s'empressèrent d'accourir avec toutes espèces de voitures et de cabs. C'était un spectacle indicible que cette foule sans cesse croissante au milieu de la campagne, entourant les blessés avec des lumières et leur apportant tout ce que leur suggérait le désir de les soulager. Plusieurs milliers de personnes accoururent en peu d'instants. Peu à peu pourtant on dégagait les cadavres et on transporta dans les hôpitaux ceux qui en avaient besoin ou qui ne pouvaient être ramenés à leur domicile.

Le compte exact des personnes atteintes est difficile à établir. La première liste donne treize morts dans les hôpitaux et trente-trois blessés, mais le nombre des personnes transportées chez elles est

bien plus considérable, et on ne peut que prévoir un chiffre bien effrayant. Quant à la cause de l'accident, on dit que le train spécial ne devait pas s'arrêter à la station de Kentish comme il l'a fait, et que ce retard seul a amené la collision; on dit également que le convoi était composé d'employés et de familles d'employés précisément du chemin de fer où l'accident est arrivé. Mais ces assertions demandent en partie confirmation.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Courrier de Bayonne* :

L'Empereur et l'Impératrice des Français sont en pleine villégiature. Samedi au soir, Leurs Majestés ont quitté la villa Eugénie et se sont rendues sans nulle escorte, sans nulle suite, sur la place.

On a remarqué qu'elles se sont arrêtées quelques instants devant le bazar Turc pour y examiner les diverses curiosités qui ont coutume d'attirer l'attention des étrangers. Puis elles ont fait une promenade le long de la mer et se sont retirées par les sentiers qui règnent de la place Sainte-Eugénie à la résidence impériale.

Dimanche, à onze heures, l'Empereur et l'Impératrice ont assisté à la messe à la chapelle Sainte-Eugénie. Malgré l'intensité de la chaleur, une foule immenso stationnait sur la place Neuve pour assister à l'arrivée de LL. MM.

Dans l'après-midi, vers cinq heures, Leurs Majestés ont aussi fait une promenade. En ce moment la musique du 2^e de ligne est survenue et a fait entendre ses plus agréables symphonies. Le Prince Impérial se trouvait sur les lieux; un grand nombre d'autres enfants à peu près du même âge y étaient aussi.

L'Impératrice aussitôt a fait réunir toute cette petite jeunesse, à laquelle s'est joint le jeune Prince et tout à coup une danse s'est organisée, et puis diverses rondes vives, animées et des plus intéressantes, ont eu lieu aux accents de la musique et sous les regards d'une foule considérable qui s'était portée sur ce point, pendant que LL. MM. s'éloignaient pour continuer leur promenade.

Ce jour-là Biarritz était encombré de visiteurs. Jamais peut-être on n'y avait vu une aussi nombreuse réunion de personnes de toutes classes. Toutes les voitures avaient été arrêtées deux jours d'avance chez les divers entrepreneurs de diligences qui font le service entre Bayonne et cette résidence. Bien des individus qui tenaient à se rendre à Biarritz ont été obligés, malgré une chaleur excessive, de faire le trajet à pied; d'autres ont dû louer des voitures particulières à des prix fort élevés.

— Depuis quelques jours, la presse belge est mise en gaieté par une petite aventure dont M. Tesch, ministre de la justice, est devenu le héros bien malgré lui. Voici les faits tels que les expose la *Correspondance générale* :

M. Tesch a destitué M. Mastrieau, greffier de la justice de paix de Bruxelles; M. Mastrieau n'a pas été satisfait, et, rendu aux loisirs d'une vie innocente et fashionable, il a été résolu d'employer les longues heures de liberté qu'on lui laissait à être trop poli envers le ministre qui s'était volontairement privé de ses services. Or, voici ce qu'il imagina.

M. Tesch, ayant pris un congé, part pour Ostende; dans le compartiment du chemin de fer qu'il occupe, il voit monter M. Mastrieau, qui, après l'avoir salué, s'installe à son côté. Arrivé à Ostende, il retrouve M. Mastrieau descendu au même hôtel que lui; le ministre va prendre un bain, le révoqué plonge à deux brasses plus loin. Son Excellence se promène sur la digue, le disgracié l'y suit. M. Tesch se rend-il au Coursaal, son compagnon de droite ou de gauche est M. Mastrieau. M. Tesch va-t-il admirer les danseuses du Casino, M. Mastrieau fait chorus avec lui. Partout où il y avait M. Tesch, il y avait M. Mastrieau.

Oreste et Pylade étaient moins assidus l'un près de l'autre que le destitué et le destitue. Ils étaient devenus inséparables. M. Tesch finit par concevoir des inquiétudes. Cette poursuite obstinée cachait peut-être des projets sinistres. Pour se mettre à l'abri d'une violence possible, le ministre de la justice demanda que M. Mastrieau fût mis en surveillance; un agent de police en bourgeois et un gendarme eurent mission de suivre en toute occasion le greffier révoqué.

M. Mastrieau ne fut pas étonné de se voir rendre de tels honneurs, et il n'en continua pas moins à poursuivre M. Tesch comme l'ombre de Banco. Seulement il modifia sa façon; jadis, quand il rencontra le ministre, il se contentait de le saluer. Du jour où il eut deux acolytes, après avoir soulevé son chapeau devant M. Tesch, M. Mastrieau se retournait vers le gendarme et saluait, puis, faisant un quart de conversion vers l'agent de police, il saluait encore. La foule des baigneurs d'Ostende était dans le secret de cette plaisanterie.

L'apparition du gendarme et de l'agent de police eut un succès fou. Partout où passait M. Tesch, suivi de M. Mastrieau, suivi de l'agent de police, suivi du gendarme, baigneurs et bigeuses se précipitaient en foule. On faisait la haie. Oreste et Pylade passaient au milieu des rires universels. Il y a quatre jours, M. Mastrieau était en veine de saluts, et tous les dix pas, il saluait la foule, qui, peu respectueuse, se mit à éclater en bravos frénétiques. M. Tesch bâta le pas, M. Mastrieau accéléra son allure et redoubla ses saluts.

M. Tesch se mit littéralement à courir pour échapper au ridicule de cette scène, l'ex-greffier prit le pas gymnastique, la foule s'ébranla, et Ostende tout entier se précipita dans une course effrénée vers le Casino, où M. Tesch alla chercher un refuge. La nuit même le ministre belge quitta Ostende. Il est arrivé hier à Bade; la première personne qu'il a rencontrée dans le salon de la Conversation, ce fut M. Mastrieau, son chapeau à la main, le sourire sur les lèvres.

— On vient d'apprendre au *Lloyd* les détails du naufrage du navire *Asiatic* qui a péri avec la plupart des officiers et des matelots en se rendant d'Akyab à Falmouth. L'agent du *Lloyd* à Sainte-Hélène a envoyé la dépêche suivante :

Les survivants au naufrage de l'*Asiatic* sont au nombre de neuf. Ils sont arrivés dans l'île sur le navire du Hanovre *Olympia*, capitaine Tobias, qui les recueillit le lendemain du naufrage. Parmi les survivants est le capitaine Watts, commandant de l'*Asiatic*, qui m'a donné les détails que je fais connaître. L'*Asiatic* était parti d'Akyab le 28 mars. Le

Droit en prison il est conduit;
Il s'évade une belle nuit.
En prison s'il ne resta guère,
Toujours il se le rappela;
Et bravement s'en consola
Aux dépens de l'Angleterre;
Notre Jean Bart.

L'Anglais a beau faire son fier,
Jean Bart était maître sur mer.
Il n'avait qu'à suivre ses bottes!
Nuit et jour, sans être arrêté,
Comme l'éclair, sabre au côté,
Passait à travers leurs flottes,
Le grand Jean Bart.

La France, n'ayant plus de pain,
Était quasi morte de faim;
Pour elle c'est le cas de moude!
Les Hollandais avaient râlé
Le grand convoi chargé de blé.
Sur eux va tomber la foudre,
Avec Jean Bart.

Gare dessous! le vingt-neuf juin (1),
Sur les six heures du matin,
Attrappe à commencer la danse!

Bord contre bord et main sur main,
A toute la France, demain
Nous donnerons l'abondance!
A dit Jean Bart.

Tenant tout ce qu'il promettait,
Comme un vieux brave qu'il était,
Il met la famine en déroute;
De façon que les bons Français,
Qui ne manquaient plus de pain frais,
Disaient en cassant la croûte:
Vive Jean Bart!

A la cour, chacun le fêtait;
Durant qu'on le complimentait,
Le roi s'approche pour lui dire:
« — Jean Bart, vous m'avez satisfait,
Chef d'escadre je vous ai fait!.....
— Et vous avez bien fait, Sire! »
Répond Jean Bart.

De Dunkerque il était sorti,
Portant le prince de Conti;
On courut grands risques en route:
« — Vous pouviez être, mousigneur,
Sans craintes en cas de malheur,
J'aurais fait sauter la soute, »
Lui dit Jean Bart.

Devant que de rendre l'esprit
Dans sa maison et dans son lit,
Comme un bon bourgeois de la ville,
« — Le bon Dieu m'appelle là-haut,
Cornil, je t'ai fait matelot,
Je puis m'en aller tranquille, »
Disait Jean Bart.

Dans sa maison et dans son lit
Il mourut donc... Quand on le dit,
Dunkerque ne voulut pas y croire.
Les pauvres gens et les marins,
Pleuraient comme des orphelins;
Depuis, la France et la Gloire
Pleurent Jean Bart.

A bord, tant qu'on fera le quart
A la belle étoile,
Torchant de la toile,
A bord, tant qu'on fera le quart,
On chantera Jean Bart!

Ceux qui avaient chanté la cantate de Jean Bart, et ceux qui l'avaient écoutée, devaient, avant vingt-quatre heures, fournir eux-mêmes le sujet d'un chant non moins héroïque.

La chanson qu'on vient de lire se termine par un cou-

temps était loin d'être favorable, et il continua d'être tempétueux jusqu'au 4 du mois de juin.

Ce jour-là, on eut à essayer un fort grain du sud-sud-ouest qui donna de grandes craintes aux officiers. Après ce grain, le temps se remit au beau et y resta jusqu'au 15, où la tempête recommença. Le navire était alors sous le 34° degré 56' de latitude et le 27° de longitude est. Le lendemain 16, le temps se remit au beau; mais le 17, une tempête fit beaucoup souffrir le bâtiment. Une voie d'eau s'était déclarée, un naufrage était imminent.

A quatre milles environ, l'on apercevait une voile qui se trouvait évidemment dans une situation aussi fâcheuse que celle de l'*Asiatic*. Sur l'*Asiatic*, on ne cessait de manœuvrer les pompes. Pour comble de malheur, des coups de vent terribles se succédèrent qui firent rouler le navire et le fatiguèrent de telle sorte que tout espoir de le sauver commençait à s'évanouir.

Le 18 au matin, le navire sombrait et le capitaine Watts et huit hommes d'équipage employés aux pompes avaient à peine le temps de se jeter dans le canot. En un instant, navire, mâture disparurent dans le gouffre liquide. Le canot faillit être enseveli dans le tourbillon.

Vers cinq heures, les naufragés aperçurent un navire à 4 milles à l'est. Ils réussirent à s'en faire remarquer et furent très bien accueillis à bord. Ce navire était l'*Olympia*, qui venait aussi d'Akyab. L'*Olympia* déposa les naufragés à Sainte-Hélène. Le navire perdu était un très-fort bâtiment construit à Shields en 1852.

— On lit dans le *Journal de Francfort* :

Oscar Becker a protesté contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation qui l'assigne à comparaître en cour d'assises pour tentative d'assassinat accomplie. Becker soutient qu'on est tenu de l'assigner devant le jury sous la prévention de haute trahison, c'est-à-dire d'attaque contre la confédération germanique.

On sait que ce dernier crime entraîne la peine de mort, tandis que le chef d'accusation à la charge de Becker n'entraîne qu'une condamnation à un certain nombre d'années de travaux forcés. Par suite de cette protestation, tous les documents de la procédure auraient été soumis à la cour suprême, dont la décision ne peut se faire attendre longtemps. Il y a tout lieu de croire que l'affaire de Becker sera jugée aux prochaines assises de septembre.

— Il vient d'être célébré, à Montoir, un mariage contracté dans de singulières conditions :

Le marié est veuf de 4 femmes desquelles il a eu 14 enfants. La mariée est veuve aussi, elle, de 4 maris desquels elle a eu 11 enfants.

Les époux sont âgés de chacun 55 ans, et se trouvent à la tête de 22 enfants.

— On lit dans le *Progrès de Lyon* :

La science possède aujourd'hui un nouveau moyen prophylactique de la rage, qui paraît combler toutes les lacunes si graves que laissait après lui l'emploi du fer rouge, sans avoir aucun des inconvénients inhérents à ce dernier mode de traitement.

Le nouveau préservatif a été trouvé par M. le docteur Rodet, ex-chirurgien en chef de l'Antiquaille, à Lyon. Il consiste en l'emploi topique d'un liquide

à base de perchlorure de fer. M. Rodet remarqua que ce liquide détruisait le virus du vaccin, et il se demanda aussitôt si ce même produit ne détruirait pas aussi le virus rabique et celui de la morve. Des essais en ce sens furent aussitôt entrepris à l'école vétérinaire de Lyon, et le résultat fut aussi concluant contre la rage qu'il l'avait été contre le virus des maladies contagieuses.

La solution prophylactique du perchlorure de fer détruit le virus de la rage avec certitude deux heures après le moment où les morsures ont été faites.

Il est probable que son action est la même après quatre heures et même après six ou huit heures; toutefois nous dirons deux heures jusqu'à ce que d'autres expériences aient prononcé sur la durée de temps après lequel l'emploi du nouveau moyen prophylactique est encore incertain.

Pour faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 6 septembre. — Les nouvelles de Rome de 3 disent que depuis quelques jours les bersaglieri piémontais ont pénétré par trois passages dans les Etats Pontificaux, à Epitaffio, à San-Lorenzo et à Bolsena; qu'ils ont assiégé un poste de la gendarmerie pontificale à Epitaffio, et que les Français les ont contraints à se retirer, puis, ont placé leur drapeau à la frontière.

Toute la ligne maintenue libre reste occupée toutefois par les bataillons piémontais qui ont de l'artillerie et menacent de franchir la rivière dans le cas où ils se verraient obligés de poursuivre les bandes.

Naples, 5 septembre. — Le *Pungolo* dit que les nouvelles de la frontière assurent que 400 brigands sont partis de Velletri, se dirigeant sur Incacico (Terre de Labour). — Havas.

La chasse est interdite dans la commune de Vivy à toute personne étrangère à cette commune, sur les terres des propriétaires dont les noms suivent :

MM. Beaumont, Linacier, Dumény, Labou-Daudet, Salmon, Thiffoine, veuve Rottier, Mulot, Godet, Castille, veuve Fermé, François Benais, Jean Benais, Louis Dalençon, Etienne Jousselin, Jacques Jousselin, René Bergnet, Jean Ribot, Louis Barré, Pierre-René Bouju, Sourdeau-Mazé, Mathurin Raguin, René Mezan, René Torpin, Pierre Rogereau, Jean Rabouin, veuve Trouillard et Ch. Trouillard.

En conséquence, tout étranger à la commune qui sera trouvé chassant sur les terres des propriétaires ci-dessus désignés, sans un permis spécial de ces propriétaires, sera poursuivi conformément à la loi.

Les médecins de la Faculté de Paris, prescrivent avec un succès constant, les *Dragées de savonule de Copahu*, du docteur A. Lebel, rue de Saintonge, n° 68, à Paris, pour guérir en quelques jours les affections les plus invétérées. — Prix : 4 fr. la boîte. — Dépôt à Saumur, chez M. LEBRUN, pharmacien, seul dépositaire. (399)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Cette semaine, la Bourse a été très animée et elle a traversé de nombreuses péripéties auxquelles ont donné lieu la réponse des primes et la liquidation mensuelle. Il y avait longtemps qu'il s'était engagé un si grand nombre d'opérations d'un mois à l'autre. Les vendeurs ont livré un combat acharné, et, un instant, le sort à paru se déclarer en leur faveur. Après une hausse rapide, il s'est produit une réaction que ses promoteurs se sont efforcés d'accroître pour sauver leurs positions compromises.

Mais les spéculateurs à la hausse n'ont pas tardé à reprendre énergiquement l'offensive. Ils étaient secondés par l'apaisement des préoccupations politiques, par l'abaissement de 4 1/2 à 4 0/0 du taux de l'escompte en Angleterre et par l'élévation continue des fonds anglais.

La victoire est restée de leur côté. La majorité des primes a été levée à 68-90, sur le 3 0/0; à 763-75 sur le Crédit mobilier et à 658-75 sur le Midi. Dès-lors les baissiers n'avaient plus qu'à précipiter leurs rachats. Aussitôt la rente a atteint 69-10, le Mobilier 771-25, le Midi 662-50 et le Lyon 1026-25.

La liquidation s'est faite en hausse et avec des reports modérés de 12 c. 1/2 sur le 3 0/0 et de 2 fr. 25 c. en moyenne sur les chemins de fer.

En résumé, le 3 0/0, en huit jours, a repris 40 c., le Crédit foncier 5 fr. à 1250, le Comptoir d'Escompte 2-50 à 647-50, et le Crédit mobilier 25 fr. à 766-25. La Banque de France a fléchi de 2,915 à 2,900.

Sur le marché des chemins de fer, le Midi et le Lyon ont été les lignes privilégiées pour les demandes, et si, en définitive, le cours du Lyon n'est pas de beaucoup supérieur à celui de la précédente semaine (de 3-75 à 1025), cela tient à des réalisations de bénéfices qui ont successivement arrêté l'essor qu'il ne tardera pas à reprendre. Le Midi a gagné 31-25 à 665, par suite de la concession, sollicitée par cette compagnie, d'une ligne de Celles à Marseille. On a négocié l'Orléans de 1412-50 à 1423-75, l'Est de 585 à 592-50, l'Ouest de 533-75 à 545, le Nord de 980 à 985, et le Genève de 347-50 à 351-25. Les Autrichiens ont haussé de 8-75 à 508-75 et les Lombards, de 6-25 à 535. Les autres chemins étrangers sont demeurés calmes.

Les opérations de la Banque de capitalisation tendent à augmenter de plus en plus. On sait qu'elle prend toutes sommes, même minimes, en compte de participation, et qu'elle en effectue le remboursement sur simple avis. Le produit des six premiers mois de 1861 s'est élevé à 17 0/0. La Banque cède, moyennant 1 franc, les chances attribuées aux obligations de 100 francs dans le tirage du Crédit foncier, qui aura lieu le 22 septembre prochain. — E. Dutil. — (Correspondance hebdomadaire.)

BOURSE DU 5 SEPTEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 69 20
4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 99 00.

BOURSE DU 6 SEPTEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 69 00.
4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Ferme à 98 60

P. GODET, propriétaire-gérant.

plet qui serait un anachronisme dans notre récit, mais que nous croyons néanmoins devoir citer pour ne pas la laisser incomplète.

Les Hollandais ont eu sur mer
Leur brave amiral Ruyter,
Les Portugais leur Albuquerque,
Les Anglais leur Nelson maudit;
La France est plus fière, elle dit,
En se tournant vers Dunkerque :
« Moi, j'ai Jean Bart ! »

Si l'épithète de *maudit* est infligée à Nelson, elle ne l'est pas au vainqueur d'Aboukir et de Trafalgar, mais bien au bourreau de Naples, au digne amant de Lady Hamilton, l'une des plus perverses créatures de son temps, à l'indigne beau-père du jeune et brave Nisbet dont il paya le dévouement par une rare ingratitude et enfin à l'ennemi brutal et acharné de tout ce qui portait le nom Français.

Ruyter, l'un des maîtres de Jean Bart qui servit cinq ans et demi à son bord, a combattu et a vaincu aussi les Français, mais son noble caractère le mit à l'abri de tout reproche; la muse lui décerne la qualification de brave; les admirateurs du grand Duquesne lui rendent justice comme il rendait justice à Duquesne, son adversaire, — à Duquesne qui lui livra la bataille où il périt et qui, peu

de jours après, fit décerner à ses dépouilles mortelles les plus grands honneurs qu'une escadre puisse rendre à ses glorieux ennemis.

IV. — LE MARIN DE LA LÉGENDE.

Si le temps et les circonstances le permettent à l'auteur de cette nouvelle historique, il entreprendra quelque jour d'écrire la biographie dramatique de Jean Bart, dont la grande personnalité a été si souvent et si grossièrement défigurée par les historiens, les romanciers et les dramaturges. — Que son œuvre, alors, affecte ou non la forme du roman, il aura soin de respecter scrupuleusement la vérité en dépeignant le héros dunkerquois. Mais auparavant il espère qu'on lui permettra de s'interrompre ici pour un instant et de consacrer un court paragraphe au prototype des hommes de mer de la France.

Parmi nos marins célèbres, Jean Bart jouit du privilège unique d'être demeuré populaire. D'aussi braves, d'aussi habiles, après avoir brûlé un jour, sont descendus dans les catacombes de l'histoire, ou, comme Jacques Cartier, Duquesne, Duguay-Trouin et Surcouf, ne se survivent qu'en la cité fière de les avoir vus naître. Seul, Jean Bart échappe à l'indifférence ou à l'ignorance du vulgaire; il vit et vivra toujours, parce qu'il représente le marin dans la légende nationale, où les places sont aussi rares qu'elles sont nombreuses dans l'histoire.

Dans la légende, héroïsme, puissance, sainteté, vices ou vertus, talents, crimes, ridicules, génie se personnifient en un nom sans rival.

Entre les conquérants, César; entre les bourreaux, Néron; entre les bandits, Mandrin, appartiennent à la légende. Roland, Bayard, Turenne sont ses chevaliers et ses guerriers; ses seuls princes s'appellent le roi Dagobert, Charlemagne, Henri IV, Napoléon; — sa céleste patronne est sainte Geneviève; son saint est saint Vincent-de-Paul; son héroïne, Jeanne d'Arc.

Jean Bart est son marin.

A tort ou à raison, il occupe le sommet de la hiérarchie navale; les plus fiers de ses émules sont inconnus ou peu connus; il ne sera jamais oublié. Enfin, malgré le nom de *Bart* ou même à cause de ce nom, les gens de cœur de sa propre famille n'ont eu que l'obscurité pour partage.

Si Charlemagne amoindrit Pépin-le-bref et Charles-Martel, dans une sphère moins haute la puissance d'absorption des rayons lumineux est plus sensible encore; aussi peut-on dire que la renommée de Jean Bart réduit à l'état de reflet celles de tous les braves marins ou soldats qui tiennent à lui par les liens du sang.

Et pourtant, quelle lignée de héros que cette race dunkerquoise!

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UN JARDIN AVEC LOGEMENT,
Rue des Boires.
S'adresser audit notaire. (457)

MM. JAGOT, FRÈRES ET SŒURS, rue du Puits-Neuf, demandent UN APPRENTI pour la nouveauté.

Etude de M^e LAUMONIER, successeur de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE.

1^o Une MAISON et dépendances, servant d'auberge, située à Saumur, sur le Champ-de-Foire, et occupée par le sieur Brard.

Cette maison, de construction récente, se compose d'un rez-de-chaussée, premier étage, grenier et vastes servitudes.

2^o Une autre MAISON, située également à Saumur, rue du Portail-Louis, n^o 29, occupée par M. Chevreau, ferblantier-lampiste.

Cette maison est élevée sur cave, d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un grenier sur le tout.

3^o Un QUETIER ou oseraie, situé commune de Saumur, levé d'Encaine, contenant 47 ares 63 centiares.

Pour plus amples désignations, voir les affiches, et pour tous renseignements, s'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (409)

Etudes de M^e GAUTRON, notaire à Nantes, et de M^e MEFFRAY, notaire à Beaufort (Maine-et-Loire).

A VENDRE LA TERRE DE LA PORTE-ROUGE

Située en la commune de Fontaine-Guérin, avec extension sur celle de Beaufort, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire).

Composée d'une maison de maître, une réserve, une métairie et quatre closiers. Le tout contenant 77 hectares 80 ares 41 centiares. (410)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue Traversière, louée à la société de Saint-Vincent de Paul.

S'adresser audit notaire. (436)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE RENTE PERPÉTUELLE DE 300 FRANCS, appartenant aux héritiers de M^{lle} DROUAULT. S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER Présentement,

Une MAISON, avec cour, jardin et vastes servitudes, sise à Saumur, rue du Port-Cigogne, joignant M. Thiffoine, négociant.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (128)

A VENDRE OU A LOUER

MAISON

Située rue du Temple, 19,

Entièrement mise à neuf, fraîchement décorée, paquetée. Appartements nombreux et de disposition commode; cabinet de toilette avec lieux à l'anglaise. Porte cochère, cour, écurie. Pompe élévatrice, etc. etc.

S'adresser à M. le lieutenant-colonel RUADLT, y demeurant. (439)

A VENDRE OU A LOUER

présentement,

UNE MAISON

Nouvellement construite.

Cette maison, composée de cave, rez-de-chaussée, premier, grenier et cour, est située à l'entrée du bourg de Saint-Florent.

S'adresser à M. Pierre SANZAY, forgeron audit bourg. (440)

A CEDER

UN FONDS DE CRÉPINS. S'adresser à Saumur, à M. COQUERET, ou à M^e CLOUARD, notaire. (359)

A CÉDER DE SUITE

UNE PETITE AUBERGE

TRÈS-BIEN ACHALANDÉE,

Située dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

UNE CHAMBRE

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

A LOUER

Une Remise, une Écurie à deux chevaux, grenier au-dessus.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, à Saumur. (346)

UN HOMME MARIÉ désireait trouver un EMPLOI, dans quelque position que ce soit.

S'adresser au bureau du journal.

Changement de domicile.

M. LOUIS RAIMBAULT, médecin-vétérinaire à Saumur, a transféré son domicile rue de la Fidélité, n^o 36, entre la Manutention militaire et la rue Beaurepaire. (438)

DRAPERIES,

NOUVEAUTÉS, TOILES, ROUENNERIES.

On demande un pensionnaire.

S'adresser au bureau du journal.

BAISSE DE PRIX.

Le Sirop concentré de Salsepareille composé, de QUET Aîné, est garanti sans Mercure; il guérit les Affections de la peau, les Dartres, les Scrofules, les Rhumatismes, les Maladies secrètes même les plus anciennes, etc., etc. Il faut toujours exiger l'Instruction, le Cachet et la Signature QUET Aîné. — Dépôt dans les principales villes, et à Saumur, à la pharmacie LEBRUN, rue Royale, n^o 7. (360)

Changement de Domicile.

LEPINGLEUX-GRANGÉ,

Pompier,

Plombier, Chaudronnier,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir du 15 septembre courant, il transférera son atelier et son magasin rue de la Petite-Bilange, n^o 7, dans la maison Gagneux, occupée récemment par M. Cornilleau aîné, négociant.

Il prie également sa clientèle de n'ajouter aucune foi au bruit répandu par la malveillance de sa cessation d'affaires. (453)

FOYERS POUR CHEMINÉES, POÊLES ET CALORIFÈRES.

La plus mauvaise cheminée cesse instantanément de fumer par la pose de l'appareil MOUSSERON. (Garantie sur facture.)

Seul dépôt à Saumur, chez GOUBY aîné, poëlier, place Saint-Pierre.

Compagnie Coloniale

ÉTABLISSEMENT MODÈLE POUR LA FABRICATION SPÉCIALE

DES

CHOCOLATS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

ENTREPOT GÉNÉRAL A PARIS

(CI-DEVANT PL. des Victoires, 2) Rue de Rivoli, 132 (au Roule et des Bourdonnais) ENTRE LES RUES

La mission de la COMPAGNIE COLONIALE est de fabriquer du Bon Chocolat et d'en propager l'usage. La Compagnie ne fait pas du bon marché la question principale; elle veut avant tout livrer des produits irréprochables.

Tous les CHOCOLATS de la C^{ie} COLONIALE sont composés, sans exception, de matières premières de choix; ils sont exempts de toute addition de substances étrangères, et préparés avec des soins inusités jusqu'à ce jour.

Contrairement à un abus qui existe dans le commerce, la C^{ie} COLONIALE ne prodigue pas à ses Chocolats les qualifications de superfins et d'extra-fins: elle ne donne à ses produits que des dénominations sincèrement en rapport avec leurs qualités.

Le Chocolat, par exemple, qu'elle nomme simplement Bon Ordinaire, est de beaucoup supérieur à la majeure partie de ceux que l'on vend journellement sous les dénominations les plus exagérées. Et quant à ceux de ses Chocolats qu'elle nomme Chocolats Fins, ils sont réellement d'une qualité tout à fait exceptionnelle.

La C^{ie} COLONIALE ne suit pas non plus l'usage blâmable qui consiste à comprendre dans le poids annoncé l'étain et le papier qui servent d'enveloppe aux Chocolats. Les produits de la C^{ie} COLONIALE, au contraire, ont toujours le poids vrai que l'étiquette indique, et ce, en dehors du poids des enveloppes, de quelque nature qu'elles soient.

| CHOCOLAT DE SANTÉ | | CHOCOLAT VANILLE | | CHOCOLAT DE POCHE | |
|-------------------|------------|------------------|------------|----------------------------------|------------|
| Le demi-kilog. | | Le demi-kilog. | | Et de Voyage | |
| BON ORDINAIRE | 2 f. 50 c. | BON ORDINAIRE | 3 f. 50 c. | La Boîte de 36 petites Tablettes | |
| FIN | 3 | FIN | 3 50 | SUPERFIN, la boîte | 2 f. 25 c. |
| SUPERFIN | 3 50 | SUPERFIN | 4 | EXTRA, la boîte | 2 50 |
| EXTRA | 4 | EXTRA | 5 | EXTRA-SUPER, la boîte | 3 |

Dans toutes les Villes de France, chez les principaux Commerçants

Tous les Chocolats de la COMPAGNIE COLONIALE portent sur l'enveloppe les deux mots: COMPAGNIE COLONIALE, ainsi que la signature VINIT et C^{ie}.

TRAITÉ DE L'AMÉLIORATION DES LIQUIDES

Tels que vins, alcools, eaux-de-vie, liqueurs, rhums, kirchs, bières, sirops, cidres, poirés et vinaigres, contenant la manière de les fabriquer, améliorer, clarifier et conserver, ainsi que l'art de déguster, reconnaître et classer les vins, etc., etc., 1 vol. grand in-18, 3 fr. et 3 fr. 20 c. franco par la poste.

Envoyer un mandat de poste, ou des timbres-poste à 20 c., à M. LEBEUF, quai Saint-Michel, 23, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. (149)



(Prix: 1 fr. 50) BEAUTÉ! — FRAICHEUR! — SANTÉ! — SALUBRITÉ! (Prix: 1 fr. 50)

VINAIGRE E. COUDRAY A LA VIOLETTE

Ce VINAIGRE DE TOILETTE par excellence, le plus à la mode et le plus en usage aujourd'hui dans la bonne société, se recommande autant par la richesse et la distinction de son délicieux parfum que par ses propriétés éminemment toniques, rafraichissantes et hygiéniques pour la toilette du corps et du visage. Il est des plus salutaires pour le bain, il dissipe le feu du rasoir, il parfume le mouchoir, il est enfin sanitaire et anti-méphitique.

Se méfier des nombreuses imitations vendues sous le même titre et refuser tout Flacon ne portant pas ma Signature

E. Coudray

Entrepôt général à la Fabrique, 13, rue d'Enghien, à Paris, et dans toutes les bonnes Maisons de Parfumerie et Coiffure de France et de l'Étranger.